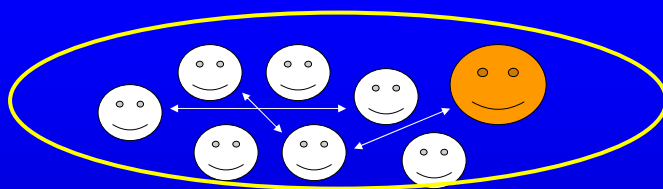


Les réseaux de collectivités et le développement durable

Un partenariat entre collectivités
Une transversalité avec les acheteurs publics

Articulation générale



Local : expression des envies,
opérationnalité

Régional : coordination, force éco.
qui sécurise et favorise les filières

National : lobbying, méthodologie,
échanges, coordination des réseaux

Européen : échanges, coordination,
structures d'interface à
l'international



La création d'un réseau

Expérience du Nord-pas-de-Calais

- *Genèse*
 - initié par la CUD en 2002 suite à des rencontres au Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette
 - volonté politique de la collectivité (délibération)
- *Partenariat*
 - Identifier un meneur
 - Impliquer les agents-partenaires des collectivités membres: binôme DD/achats publiques



Organisation générale

- *Réunions techniques informelles*
 - Échanges sur les méthodologies et expériences (Cahiers des charges, documentation produits et/ou fournisseurs)
 - Réunion thématiques
 - Élaboration d'un Extranet
- *Mutualisation*
 - Étude collective sur les Droits Humains (10 à 20 % du CA des fournisseurs)
 - Groupement de commandes AMO



Impacts pour la collectivité

- *Travail partenarial*
 - transversalité
- *Temps à consacrer*
 - recherche d'information
 - veille juridique
- *Evolution du métier d'acheteur public*
 - approche développement durable des marchés
 - accompagnement du fournisseur



Clauses 21 dans les marchés publics

- 250 millions d'enfants travaillent
- Rémunération faible des petits travailleurs
- Environnement dégradé
- 3,5% d'emploi pour handicapés (loi à 6%)

Marchés publics
=
1000 milliards €
45 milliards €
~ 14 % PIB
=
capacité à influencer l'Economie



Clause Environnementale

Écolabels, des garanties

= qualité du produit

= respect de l'environnement tout au long du cycle de vie

= **normes** nationales, européennes voire internationales reconnues



NF environnement = 16 catégories de produits



Écolabel européen = 20 catégories de produits

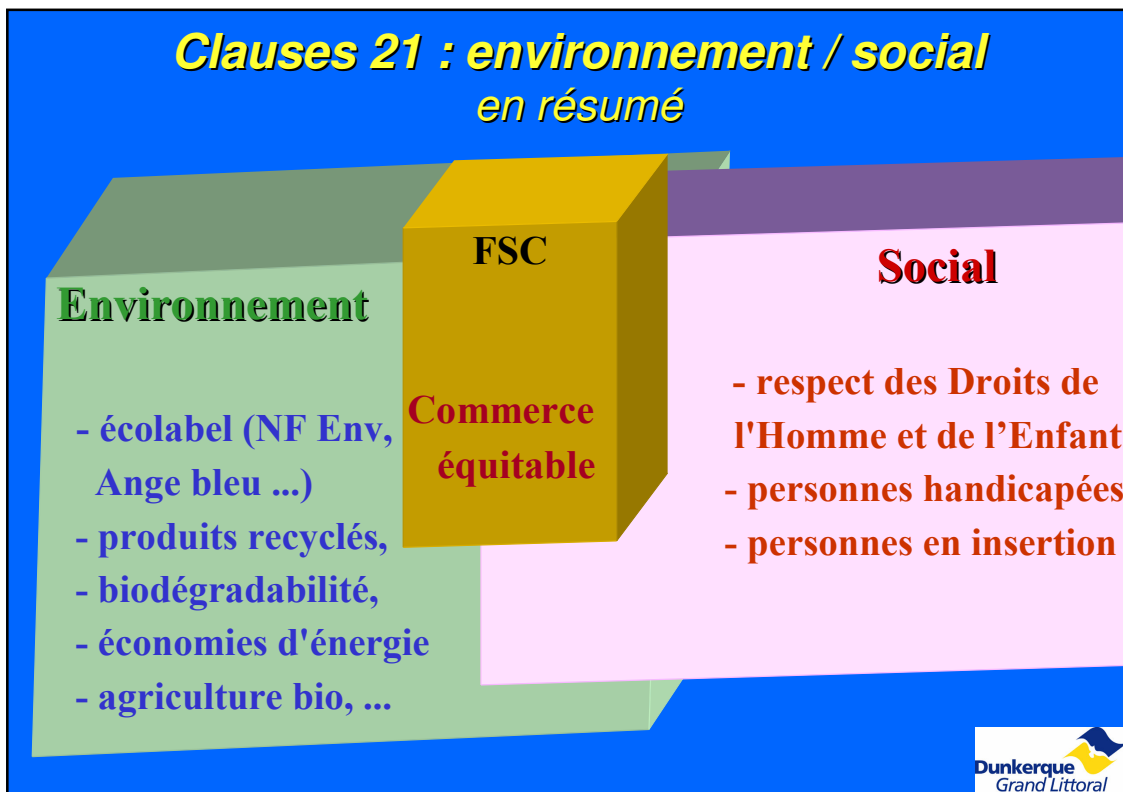
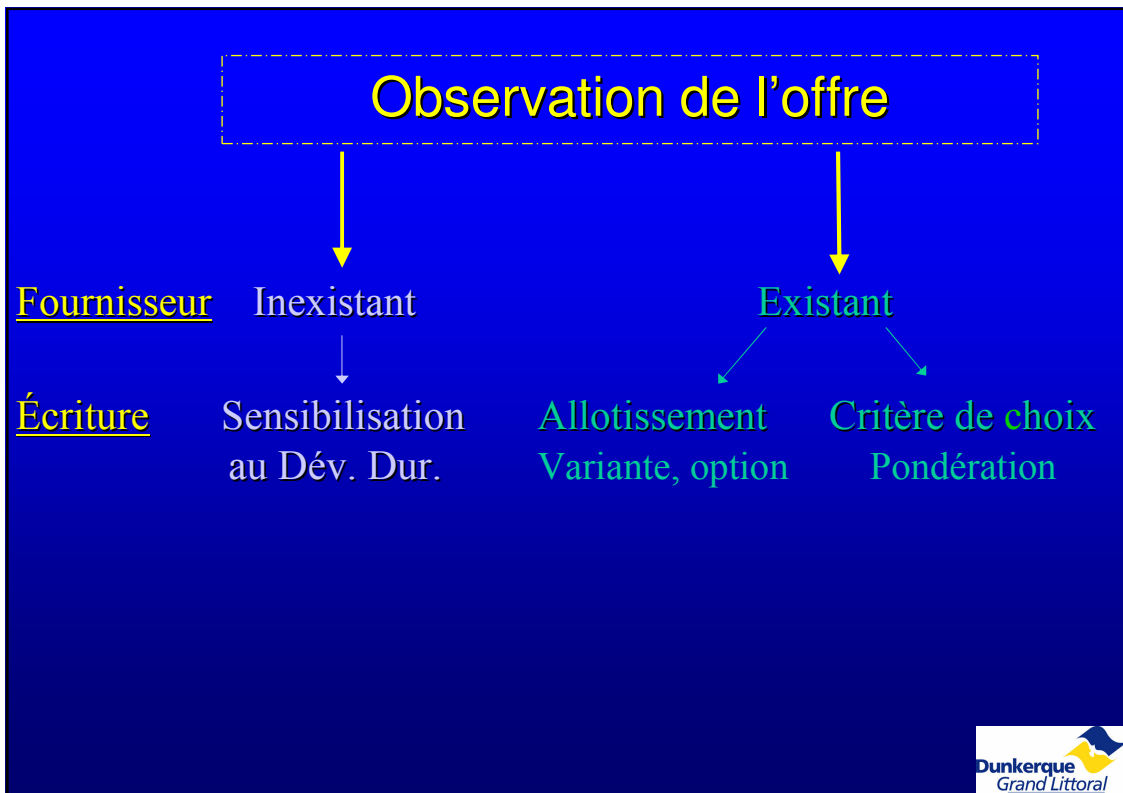
Autres Labels



Clause Insertion sociale

- Définir les travaux à réaliser
 - Allotir
 - Fixer un nombre d'heures "réservées"

- L'entreprise construit son projet en proposant
 - une embauche directe
 - un partenariat avec une structure d'insertion (PLIE)



Expériences de la CUD

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Achat de papier recyclé- Identifier les habitudes d'utilisation- Se renseigner sur les qualités de papier- Marché à bons de commande | <ul style="list-style-type: none">• Achat de produits de nettoyages « verts »- Identifier les produits disponibles- Se renseigner sur la biodégradabilité- Créer un marché spécifique |
|---|--|